

Note d'investissement

CAPITANE COOP

Session de validation du 30.04.2026

Une coopérative réunissant artistes et passionné-es de musique pour redonner du sens aux modes de production et de consommation musicale.

Et si la musique fonctionnait comme un circuit court ?

Capitane Coop explore de nouvelles pratiques de production et de diffusion qui rapprochent artistes et mélomanes, pour redonner du sens à l'échange musical et replacer la relation humaine au cœur de la création.

À l'ère du streaming, la diffusion s'est simplifiée, mais les créateur·rices indépendants restent souvent précaires, dépendants d'intermédiaires et privés d'un accompagnement structurant sur le long terme. La diversité culturelle s'appauvrit et le lien entre artistes et publics se distend.

Plutôt que de s'y résigner, Nicolas Michaux, musicien, auteur-compositeur et producteur actif sur la scène internationale et Grégory Maus, manager et producteur indépendant engagé depuis de nombreuses années dans l'écosystème musical ont décidé de construire une alternative.

Pour donner forme à cette vision, Capitane Coop s'organise comme un véritable écosystème coopératif qui mutualise les moyens de créer et de diffuser la musique : label, studio, accompagnement artistique, ressources techniques, organisation d'événements et espaces de transmission.



Impact

Sur le plan **social**, Capitane Coop accompagne les artistes indépendants à chaque étape de leur parcours en mutualisant des outils et des ressources, tout en recréant des espaces de rencontre et de transmission entre artistes et publics.

Sur le plan **environnemental**, la coopérative lutte contre l'obsolescence du matériel musical par la réparation et le réemploi des équipements, et expérimente des solutions techniques pouvant être alimentées par l'énergie solaire afin de réduire l'empreinte écologique du secteur.



Réponse(s) aux limites actuelles du marché

Capitane Coop répond aux limites actuelles du marché musical, marqué par une forte concentration des acteurs qui fragilise la diversité culturelle et l'autonomie des créateur·rice·s.

La coopérative propose un cadre structurant pour les artistes indépendants, souvent confrontés à la précarité et au manque d'accompagnement sur le long terme, en mutualisant outils, ressources et compétences.

Elle vise également à recréer du lien entre artistes et auditeurs, en rapprochant création, diffusion et rencontre au sein d'un même écosystème culturel.



Business Model

Capitane Coop mise sur des revenus diversifiés : abonnements direct-to-fan (Capitane Club), label & publishing, services aux tiers (marketing, location de matériel), événementiel et formation.

Ce modèle réduit la dépendance au streaming, mais sa complexité reste un risque réel au regard de la taille actuelle de l'équipe. La rentabilité est projetée à partir de 2028.

Avis du comité de sélection 05/03/2026

Alain Boribon (co-fondateur), Elise Dormal (experte), Sébastien Peeters (expert), Thibaut Quirynten (expert), Perrine Duffaure (coopératrice) et Philippe Drouillon (coopérateur).

Le projet est jugé aligné avec les valeurs du Citizenfund, avec une équipe investie, mais soulève des points d'attention concernant la priorisation, la capacité de mise en œuvre et la solidité du plan financier.